DECRET Nº 2023 / 00282 _/PM DU 0 8 MARS 2023 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Santé Publique .-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

la Constitution ;

- le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;
- le décret nº 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Vu Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE:

Article 1 er. - Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après au Ministère de la Santé Publique:

ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX

Chef de Division: Monsieur NGNANGA EDINGUELE Thomas Victor, Magistrat de 4^{ème} grade, Matricule 530 316-A, précédemment en service au Ministère de la Santé Publique, en remplacement de Monsieur BOUKAR, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-2023

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE VISA 2 4 FEV 2023 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE Je S

Joseph DION NGUTE